

Les Ministres des finances, les Gouverneurs des banques centrales et les Présidents des institutions régionales de la Zone franc se sont réunis mardi 29 septembre 2009 à Paris, sous la présidence de Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi de la République française.

Les Ministres ont accueilli favorablement les décisions du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du G20, dont Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi de la République française a rendu compte de manière détaillée. Ils ont noté avec satisfaction la détermination du G20 à poursuivre son action pour atténuer les conséquences de la crise dans les pays en développement et veiller à ce que tous les pays, y compris les plus vulnérables, profitent de l'amorce de reprise mondiale. Ils ont salué le renforcement sans précédent des ressources mobilisées par le FMI au bénéfice des pays pauvres, ainsi que la rénovation en profondeur de ses instruments de prêts concessionnels.

Ils se sont félicités du souhait du G20 d'examiner la création d'une facilité de soutien aux crises au bénéfice des pays à faible revenu au sein de l'Association internationale du développement (AID), le guichet concessionnel de la Banque mondiale, et ont demandé à ce que sa mise en place puisse être débattue dès les prochaines assemblées d'Istanbul. Ils se sont rejouis que soit soulignée, comme ils l'avaient collectivement demandé au printemps dernier à Ouagadougou, l'importance d'une mobilisation renforcée des financements concessionnels de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, et ont exprimé le souhait que les éventuelles augmentations de capital qui pourraient être mises en oeuvre à l'issue de la revue engagée à la demande du G20 s'accompagnent d'engagements renforcés en termes de transferts de revenu au bénéfice des fonds concessionnels. Ils ont également demandé que les handicaps des pays d'Afrique subsaharienne au regard du changement climatique, en particulier sa forte vulnérabilité et la faible diffusion des mécanismes de finance carbone, soient pleinement pris en compte lors de la Conférence de Copenhague.

Enfin, ils ont relevé avec satisfaction l'engagement du G20 de préserver les droits de vote des économies les plus vulnérables dans le cadre de la réforme de la gouvernance des institutions de Bretton Woods . Ils ont exprimé leur détermination à assurer le respect de la cohésion de la Zone franc dans le cadre de la mise en place de la troisième chaise africaine au conseil d'administration de la Banque mondiale. Ils ont souhaité que la réforme de la gouvernance du FMI porte sur l'ensemble des aspects, y compris une implication plus forte des ministres dans le pilotage stratégique du FMI par la mise en place du conseil prévu par les Statuts

Les participants ont échangé sur la situation économique de la Zone et les mesures de politique économique les plus adéquates pour faire face au contexte économique international. Ils se sont accordés pour reconnaître que la croissance de la Zone demeurera fragile en 2009 et sera, probablement, légèrement inférieure

à celle de 2008 – compte tenu notamment du repli du cours des produits agricoles –, même si plusieurs évolutions encourageantes pouvaient être constatées, en particulier l’amorce de reprise de l’activité mondiale. Compte tenu de ces incertitudes, ils sont convenus que des mesures de soutien ciblées, temporaires et coordonnées au niveau régional demeuraient indispensables pour soutenir l’activité économique et protéger les populations les plus vulnérables. Réunion des Ministres des Finances de la Zone franc – Paris, 29 septembre 2009

Les Ministres ont pris acte des difficultés, compte tenu du contexte économique international exceptionnel, à atteindre les objectifs de convergence de la Zone Franc, mais ont adopté une résolution qui réaffirme la nécessité de poursuivre ce processus pour consolider la soutenabilité de la croissance de la Zone.

Les participants ont également débattu du potentiel de croissance de la Zone franc. Ils ont relevé avec satisfaction le rôle d’amortisseur face aux chocs exogènes joué par les institutions et mécanismes de la Zone Franc, qui a mieux résisté en 2008 à la crise que le reste de l’Afrique subsaharienne et devrait avoir en 2009 une croissance légèrement supérieure. Toutefois, ils ont également reconnu que le fait que l’avantage en matière de stabilité macroéconomique procuré par la Zone Franc ne se soit pas traduit ces dernières années par un surcroît de croissance par rapport au reste de l’Afrique subsaharienne constituait un défi de premier plan. Dans ces conditions, ils sont convenus de poursuivre le renforcement de l’intégration régionale, l’amélioration du climat des affaires et leurs efforts pour améliorer l’efficacité de la dépense publique.

Enfin, les Ministres ont remercié les autorités tchadiennes pour leur proposition d’accueillir la prochaine réunion des ministres des finances de la Zone franc et sont convenus de se retrouver à N’Djamena au printemps 2010